

Objet : courrier et demande d'audience suite aux interventions policières dans les universités.

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Nos organisations ASES, FERC CGT, FNEC FP FO, SNESUP-FSU, Solidaires étudiant.es, SUD Education, SUNDEP Solidaires, UNEF et UNL, au sein de l'interfédérale de l'éducation, s'adressent à vous solennellement.

Depuis plusieurs mois les personnels des universités et les étudiant.es font part de leur opposition à la loi « Orientation et Réussite Etudiante ». Ils refusent de participer à la sélection des bachelier.es et réclament des moyens pour faire fonctionner des universités ouvertes et permettant la réussite du plus grand nombre dans de bonnes conditions d'étude et de travail sur tout le territoire. Vous avez, pour le moment, fait le choix de ne pas écouter leurs revendications légitimes.

La réponse que votre gouvernement apporte à la multiplication des motions et des assemblées générales est l'utilisation de la force. En effet ces dernières semaines, suite aux demandes de présidences, les forces de l'ordre sont intervenues à l'intérieur de nombreux campus : Nantes, Bordeaux, Paris, Lille, Caen, Dijon, Grenoble, Strasbourg, Sorbonne, Lyon... Dans l'université de Nanterre l'intervention policière a été particulièrement violente entraînant l'arrestation ciblée de plusieurs étudiants pour certains militants syndicaux, alors même qu'ils tenaient avec les personnels une assemblée générale. Cette situation dans nos campus est grave et inacceptable, nos organisations souhaitent réaffirmer leur attachement indéfectible aux franchises universitaires.

Nos organisations dénoncent les violences et demandent l'arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre des étudiants de Nanterre. Elles affirment leur solidarité avec les jeunes mobilisés et les personnels des universités en grève sur tout le territoire. Elles exigent que soient respectés les droits des jeunes et des salarié.es à débattre et à se mobiliser sur leurs lieux de travail et d'étude.

Nous tenons à rappeler que les étudiant.es ont le droit de se mobiliser. Ils et elles doivent pouvoir se réunir, diffuser des tracts, afficher leurs opinions, se mobiliser dans et devant leurs établissements. Le recours répété aux forces de police pour vider les amphithéâtres ou dégager les entrées des établissements s'apparente à une volonté politique

de faire taire la contestation par la force.

Il est de votre responsabilité Madame la Ministre de garantir à la fois les droits des personnels, des étudiant.es ainsi que le respect des franchises universitaires. Devant la gravité de la situation nous sollicitons une audience qui nous l'espérons permettra à nos organisations d'avoir les garanties nécessaires sur la volonté de votre ministère et du gouvernement de respecter ces droits.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons, Madame la Ministre, de notre attachement au service public d'enseignement supérieur, à ses établissements, à ses personnels et au respect de leurs droits.

Les secrétaire généraux.ales et président.es des organisations :

ASES

FERC CGT

FNEC FP FO

SNESUP-FSU

Solidaires étudiant.es

SUD Education

SUNDEP Solidaires

UNEF

UNL